



---

**Procès-verbal de la rencontre du comité consultatif des services  
aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage  
tenue le mercredi 24 octobre 2018 à 19 h 30  
au siège social de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, salles 212-213**

---

Sont présentes: Mesdames Isabelle Asselin, Marie-Christine Bigot, Marie-Christine Blais, France Chabot, Nadine Demers, Nancy Deneault, Katia Falardeau, Chantal Flamand, Renée Hébert, Caroline Isabelle, Lucie Nadeau, Mélina Pelletier, Brigitte Talbot, Manon Tremblay et Nathalie Tremblay.

Est absente: Madame Johanne Laliberté.

**1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET MOT DE BIENVENUE**

Mesdames Caroline Isabelle et Marie-Christine Bigot souhaitent la bienvenue aux membres du comité et plus particulièrement, aux nouveaux membres.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Madame Marie-Christine Bigot fait la lecture de l'ordre du jour. Sur proposition de madame Nadine Demers, l'ordre du jour est adopté.

Adopté.-

**3. PRÉSENTATION DES MEMBRES**

Chacun des membres se présente à tour de rôle.

**4. VÉRIFICATION DU QUORUM**

Les membres confirment qu'il y a quorum.

Adopté.-

**5. QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune présence.

**6. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE ET POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DES DÉPENSES DES MEMBRES PARENTS DU COMITÉ**

Dépôt de documents.

Madame Caroline Isabelle présente les règles de fonctionnement de régie interne du comité EHDAA et explique le mandat et la composition du comité ainsi que les rôles de chacun. Elle ajoute qu'il reste 3 places à combler pour les parents et invite les membres à en parler dans leur entourage.

Elle précise que les membres du comité EHDAA représentent l'ensemble des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et leurs parents, et que c'est d'abord un comité d'échange basé sur le respect de chacun des membres. Aucun cas particulier ne fera l'objet de discussions durant les rencontres.

**7. LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 6 JUIN 2018**

Une lecture préalable du compte rendu du 6 juin 2018 a été faite par les membres. Sur proposition de madame Katia Falardeau, le compte rendu est adopté.

Adopté.-

**8. SUIVI AU COMPTE RENDU DU 6 JUIN 2018**

Aucun suivi.

**9. ÉLECTIONS DES OFFICIERS POUR 2018-2019 (PRÉSIDENTE, VICE-PRÉSIDENTE, SECRÉTAIRE, ETC.)**

Madame Marie-Christine Bigot est la présidente sortante et ne poursuivra pas son mandat l'an prochain. Elle mentionne que sa participation à ce comité fut très enrichissante. Madame Caroline Isabelle fait un tour de table parmi les membres présents afin de connaître leur intérêt à occuper le poste de présidence. Mesdames Marie-Christine Bigot et Mélina Pelletier proposent madame Katia Falardeau ; cette dernière est d'accord à prendre ce mandat; les membres acceptent à l'unanimité.

Adopté.-

Pour le poste de vice-présidente, un tour de table est également fait. Madame Chantal Flamand manifeste son intérêt; les membres acceptent à l'unanimité.

Adopté.-

Pour le poste de secrétaire, madame Isabelle suggère que madame Marie-Christine Blais poursuive son mandat. Madame Blais est d'accord et les membres acceptent à l'unanimité.

Adopté.-

Pour le poste de déléguée au comité de parents, un tour de table est également fait. Madame Brigitte Talbot manifeste son intérêt; les membres acceptent à l'unanimité. Il est convenu que madame Nancy Deneault agira à titre de déléguée substitut au comité de parents.

Adopté.-

Pour le poste de commissaire-parent EHDAA, madame Isabelle mentionne que cela implique la présence à 2 réunions par mois et que ce poste est rémunéré. Madame Marie-Christine Bigot propose madame Katia Falardeau qui a un grand intérêt; les membres acceptent à l'unanimité.

Adopté.-

**10. DÉPÔT DE LA NOUVELLE POLITIQUE RELATIVE À L'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS AUX ÉLÈVES HDAA**

Dépôt de document.

Madame Isabelle invite les membres à prendre connaissance de la nouvelle *POLITIQUE RELATIVE À L'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS AUX ÉLÈVES HDAA*.

**11. GESTION CENTRALISÉE**

**11.1 BILAN DES RESSOURCES CONSENTIES AUX ÉLÈVES HDAA AU PRIMAIRE 2018-2019**

Dépôt de document.

Madame Caroline Isabelle explique le financement de la commission scolaire pour les EHDAA. Sur le document déposé, nous retrouvons trois types d'informations :

- Les allocations ministérielles servant à mettre en place des services aux élèves hdaa pour un montant global de 4 604 093,98\$;
- Les prévisions de services 2018-2019 (5 483 768,13\$) et enfin;
- Les ressources et services mis en place en octobre 2018 pour l'année scolaire 2018-2019, soit 5 647 639,35\$;
- Le déficit s'élève à 1 043 545,37\$.

**11.2 BILAN DES RESSOURCES CONSENTIES AUX ÉLÈVES HDAA EN CLASSE CFA 2018-2019**

Dépôt de documents.

Madame Caroline Isabelle présente le tableau pour les classes CFA 2018-2019. Le financement MEES s'élève à 369 396,55\$ pour un investissement de 530 128,82\$ par la commission scolaire. Le déficit est de 160 732,27\$. Les services mis en place sont pour 24 élèves du territoire, regroupés en deux endroits, soit à l'école secondaire de Saint-Charles et à l'école secondaire Louis-Jacques-Casault à Montmagny.

Un tableau de l'organisation scolaire au secondaire 2018-2019 est déposé et expliqué brièvement par madame Isabelle. Il démontre les nombres d'élèves et de groupes par école secondaire ainsi que les services de soutien directs ajoutés.

**12. SURVOL DES DIFFÉRENTES MESURES FINANCIÈRES DÉCENTRALISÉES LIÉES AUX SERVICES DES EHDAA**

Dépôt de document.

D'autres mesures financières sont octroyées par le ministère et décentralisées dans les écoles; un tableau des mesures liées à l'adaptation scolaire est déposé.

Madame Isabelle mentionne qu'il y a 3 types de mesures : sans contrainte, dédiée et protégée. Elle en fait une brève description et cite l'arrivée de la nouvelle mesure *École inspirante* afin d'aider les écoles à vivre des activités, sorties ou projets pédagogiques particuliers.

**13. MOT DE LA COMMISSAIRE-PARENT EHDAA**

Madame Marie-Christine Bigot fait un bref résumé de la dernière rencontre du conseil des commissaires. Il y a eu notamment présentation des états financiers au 30 juin 2018, la nomination du nouveau directeur général de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, ainsi que l'adoption de l'état des taxes qui restent dues par les propriétaires.

**14. COMITÉ DE PARENTS**

Madame Brigitte Talbot mentionne que la dernière rencontre a été essentiellement pour l'élection des officiers; beaucoup de candidats étaient intéressés.

**15. AFFAIRES DIVERSES**

**15.1** Madame Nadine Demers aimerait obtenir plus d'informations lors de la prochaine rencontre, concernant la nouvelle formule pour les classes d'adaptation scolaire au secondaire en lien les adaptations et modifications. Il serait aussi intéressant de parler du fonctionnement des classes d'adaptation au primaire et des principes généraux entourant la modification des programmes. Il est convenu de mettre ce point à l'ordre du jour de la prochaine rencontre prévue le 6 février 2019.

**16. CORRESPONDANCE**

Aucune; la correspondance est toujours acheminée aux membres par courriel.

**17. DATES DES PROCHAINES RENCONTRES**

Dépôt de document.

Le calendrier des rencontres pour l'année scolaire 2018-2019 est déposé. Madame Caroline Isabelle précise qu'une date supplémentaire en février est retenue en cas de tempête.

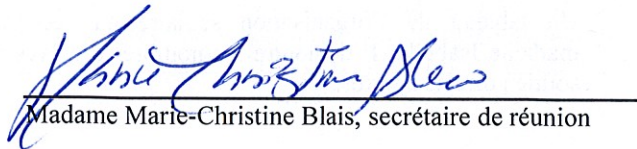
**18. FIN DE LA RENCONTRE**

La rencontre prend fin à 21 h 05 sur proposition par madame France Chabot.



~~Madame Marie-Christine Bigot, présidente~~

KATHIA FABRICA  
nouvelle présidente



Madame Marie-Christine Blais, secrétaire de réunion